

Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur les prises faites sur les Anglais, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand. Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur les prises faites sur les Anglais, lors de la séance du 26 germinal an II (15 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 611-612;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29874_t1_0611_0000_10

Fichier pdf généré le 01/02/2023

voyaient pour la seconde fois les héros qui avaient combattu à Toulon, et ils ont abandonné la place après avoir tiré quelques coups de canon. Les artilleurs républicains n'ont pas eu le temps de lancer la foudre sur les brigands d'Oneille; mais ils ont fait des prodiges de courage et d'adresse en traînant leurs canons sur des montagnes inaccessibles. Ce spectacle imposant a ajouté à l'idée de la puissance de la république française.

« L'Italie instruira l'Europe des vertus en même temps que de la valeur des armées de la république. Nous avons été obligés d'occuper un instant le territoire génois pour parvenir à celui occupé par l'ennemi. C'est au peuple génois à faire connaître la conduite sublime des républicains français; l'armée de la république a enlevé son admiration et son enthousiasme; il vous dira que les défenseurs de la patrie, fatigués, désirant se reposer, n'osaient fouler la verdure qui les invitait à s'asseoir; il vous dira que, bivouaquant sur des champs d'orange, éprouvant le besoin d'étancher leur soif, ils ont respecté jusqu'à la feuille de cet arbre; il vous dira que, quelques-uns s'étant couchés par mégarde sur des feuillages qu'ils croyaient inutiles, ils ont offert de les payer sur la simple réclamation du propriétaire. Nous avons félicité ces généreux citoyens, nous leur avons promis que la république connaîtrait combien ils sont dignes de son estime; nous leur avons affirmé qu'ils avaient donné aux tyrans une juste idée de la nation française, qu'ils avaient désarmé tous ces monstres en leur ôtant le pouvoir de calomnier le peuple français. Des millions de bouches vont répéter les actes éclatants de vertu des républicains français, et révéler aux peuples la bassesse et l'imposture des scélérats qui les tiennent sous le joug.

« Nous vous écrirons sous très-peu de jours des détails sur l'entière expédition de l'armée en Italie. Nous avons suivi votre projet, et nous nous sommes conformés au plan que vous nous aviez tracé. Nous pouvons vous assurer que le tyran piémontais passe de très-mauvaises nuits, et qu'il s'apprête à émigrer de son royaume bien rétréci.

« Signé SALICETTI et ROBESPIERRE.

« P.S. Nous vous enverrons le détail des objets trouvés à Oneille. Nous y avons trouvé douze pièces de canon que les ennemis n'ont pas eu le temps d'enclouer. »

(Applaudissements.)

Ainsi donc [poursuit BARERE], tandis que le tyran de Vienne fait célébrer des prières de quarante heures dans les églises de Bruxelles, la république fait entrer ses armées dans le territoire de l'Italie; tandis que des prêtres et des moines brûlent de l'encens pour invoquer le ciel en faveur de la tyrannie, nos canonnières et nos soldats brûlent des amorces pour donner la liberté du peuple et assurer la subsistance des hommes.

Aux succès de la Méditerranée se joignent encore d'autres succès dans l'Océan. Le complot barbare d'affamer les Français pour les asservir, ce crime du cabinet britannique et de la coalition impie des tyrans, a été entendu de la nature, et la nature concourt avec le courage

des Français pour assurer de toutes parts nos approvisionnements.

La marine de la république continue de mettre en état d'arrestation le commerce anglais, hollandais et espagnol, comme contre-révolutionnaire; plusieurs bâtiments et corsaires ont été pris et sont amenés dans nos ports. Vous verrez dans les détails que je vais lire, et qui nous sont communiqués par le ministre de la marine, que les Anglais, les Hollandais et les Espagnols ont perdu vingt et un bâtiments: six ont été brûlés, trois ont échoué sur nos côtes, un a été coulé bas; les onze bâtiments restants, porteurs d'avoine, de sucre, de café, d'indigo, de lin, de toiles, de poisson, de bois de construction et de subsistances, sont entrés dans les ports de la République (1).

LEVASSEUR. Je demande que la Convention nationale décrète qu'elle est satisfaite de la conduite de l'armée d'Italie, en passant sur le territoire de la république de Gènes.

MAURE. Je m'oppose à ce décret; il sembleroit qu'il est extraordinaire de voir les républicains pratiquer les vertus.

ROBESPIERRE. Vous avez souvent rendu de semblables décrets pour des victoires remportées; n'est-ce donc pas une victoire remportée sur les esclaves, que la conduite admirable des soldats républicains? Je demande que la Convention décrète que l'armée d'Italie a bien mérité de la patrie (2).

A la suite de ce rapport, le décret suivant est adopté.

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète :

» I. L'armée d'Italie a bien mérité de la patrie.

» II. La proclamation faite au peuple génois, le 10 germinal, à Nice, par les représentants du peuple près l'armée d'Italie, ainsi que les lettres de ces représentants concernant la prise d'Oneille, seront imprimées, insérées dans le bulletin, envoyées sans délai aux armées de la République et aux représentants du peuple près ces armées. » (3).

34

Le même membre [BARERE] annonce que le ministre de la marine vient de communiquer au comité le détail de plusieurs prises faites sur les Anglais: il en présente l'énumé-

(1) *Mon.*, XX, 219; *C. Univ.*, 28 germ.; *Bⁱⁿ*, 26 germ.; *Débats*, n° 573, p. 427; *J. Sablier*, n° 1260; *Audit. nat.*, n° 570, p. 3; *J. Nont.*, n° 154; *Rép.*, n° 117; *Ness. soir*, n° 606; *M.U.*, XXXVIII, 428; *Bastave*, n° 425; *J. Perlet*, n° 571; *C. Eg.*, n° 606, p. 122.

(2) *Ann. patr.*, n° 470; *J. Sablier*, n° 1260.

(3) *P.V.*, XXXV, 248. Minute de la main de Barère (*C* 296, pl. 1010, p. 18). Décret n° 8794. Reproduit dans *Débats*, n° 573, p. 432; mention dans *C. Univ.*, 28 germ.; *Mess. soir*, n° 606 et 607.

ration, et l'insertion au bulletin en est ordonnée (1).

Liste des prises annoncées par le citoyen Pigeon, agent maritime à Dunkerque, le 24 germinal.

Un bâtiment hollandais chargé de 32 tonneaux de poisson frais, entré à Dunkerque le 21.

Deux bâtiments hollandais, dont un chargé d'avoine, et l'autre de poisson.

Trois bâtiments hollandais en route pour Dunkerque, dont deux chargés de bois de construction, et le troisième de planches de sapin et poutres.

Tous ces bâtiments ont été pris par la corvette la *Subtile*.

Un bâtiment hollandais brûlé par la même corvette.

Un smack hollandais chargé d'avoine, parti de Hambourg pour la Hollande, pris par le *Courageux*, lougre de la République, et entré à Dunkerque le 21.

Un bâtiment hollandais, pris aussi par le lougre le *Courageux*, est en vue.

Un navire anglais de 240 tonneaux, 2 canons et 12 hommes d'équipage, s'étant échoué sur la côte de Calais, a été pris, et les hommes faits prisonniers.

Deux autres navires anglais ont subi le même sort.

Etat des bâtiments entrés à Dunkerque et annoncés par le courrier du 25 germinal.

Un navire hollandais chargé d'avoine.

Un navire anglais chargé de sucre, café, indigo, et cinq voitures destinées pour Vinden, en Russie, pris par le lougre de la République le *Courageux*, capitaine Delraye.

Un bâtiment hollandais coulé bas (2).

(*Applaudissements.*)

35

Le même rapporteur [BARERE] rend compte à la Convention de l'attentat commis à Auch contre le représentant du peuple Dartigoeyte (3).

BARERE. Citoyens, malgré les grands exemples que donne tous les jours la Justice du Tribunal révolutionnaire, il paraît que le complot qui tendait à avilir la représentation nationale et à attenter à la personne des représentants du peuple n'est pas encore abandonné par les contre-révolutionnaires et leurs familles.

C'est dans le Midi, qui a trop longtemps tourmenté la liberté, à Toulon et dans plusieurs autres villes fédéralistes et fanatiques, qu'un

nouvel attentat vient d'être commis sur la personne d'un de nos collègues qui révolutionnait un pays où le peuple seul est bon et excellent, mais où les prêtres, les nobles, les parents des détenus, les fanatiques, les financiers et les dévotes ne soupirent qu'après le despotisme.

Dartigoeyte, qui a souvent prouvé combien il fallait de la constance et du courage pour empêcher la coalition et les intrigues de toutes les aristocraties, Dartigoeyte a été insulté, menacé fortement à Auch, dans le département du Gers.

Jusqu'à présent les scélérats dévoués à l'aristocratie vindicative ou au parti assassin salarié par l'étranger n'avaient frappé les représentants que dans leurs maisons ou dans les lieux habités; ici c'est au milieu du peuple, c'est sous les regards des patriotes, c'est dans le temple même de la liberté et de l'égalité que l'audace contre-révolutionnaire s'est montrée.

Quel moment a-t-elle choisi? celui où Dartigoeyte déjouait par ses discours une conspiration ourdie contre la liberté dans le district de Mirande, celui où il était couvert des applaudissements du peuple; aussi l'indignation de ce même peuple a été générale au spectacle de cet attentat; il a vengé sa renommée et son patriotisme en faisant arrêter le scélérat qui a voulu frapper Dartigoeyte. L'accusation ne peut être dirigée que contre le fanatisme et l'aristocratie. Voici les faits qui vous sont transmis.

[*La Sté popul. d'Auch, à la Conv.; 18 germ. II.*]

« Citoyens représentants, une conspiration contre la liberté venait d'être déjouée dans le département des Landes, par les soins des représentants Pinet et Cavaignac.

« Dartigoeyte prenait de fortes mesures pour régénérer, dans le district de Mirande, l'esprit public que l'aristocratie avait perverti. Il professait à ce sujet parmi nous les principes éternels de la justice et de la probité, et remplissait glorieusement l'importante mission que vous lui avez confiée, lorsqu'un monstre, revêtu de l'uniforme de défenseur de la patrie, a lancé du haut de la salle de nos séances, à cinquante pieds de hauteur, une brique énorme vers ce représentant.

« Un heureux hasard a fait qu'il n'en a pas été atteint, et a épargé à nos cœurs le deuil éternel dans lequel ils eussent été plongés.

« Mais, dans l'horreur que cet attentat nous inspire, nous avons promis de poursuivre jusqu'à la mort la punition éclatante, non-seulement du scélérat détestable qui a osé le commettre, mais de tous ceux qui ont pu conduire sa main.

L'extrait de notre procès-verbal vous instruira et de l'honorable délicatesse de Dartigoeyte dans cette circonstance, et des moyens révolutionnaires pour lesquels nous avons recouru aux représentants Pinet et Cavaignac.

« Soutenez nos efforts, représentants; la majesté du peuple est offensée; jusqu'à notre dernier soupir, nous et tous les citoyens de cette commune ferons un rempart de nos corps à la représentation nationale, et nous ajouterons à ce zèle inaltérable le sentiment de la confiance et de l'amitié, lorsqu'il s'agira de la sûreté de Dartigoeyte, dont nous avons toujours vu avec satisfaction la conduite irréprochable et vraiment républicaine.

(1) P.V., XXXV, 249. B⁴ⁿ, 26 germ.; J. Sablier, n° 1260; *Batave*, n° 425; J. Mont., n° 154; *Mess. soir*, n° 606; M.U., XXXVIII, 429; C. Eg., n° 606, p. 123; J. Perlet, n° 571; *Ann. patr.*, n° 470; *Audit. nat.*, n° 570, p. 4; *Rép.*, n° 117.

(2) *Mon.*, XX, 219; *Débats*, n° 573; C. Univ., 28 germ.; *Audit. nat.*, n° 570, p. 4.

(3) P.V., XXXV, 249.